

**Le Prix d'histoire des religions de la Fondation
« Les amis de Pierre-Antoine Bernheim » 2025
est décerné par
l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres**

à M. Erwan DIANTEILL

pour son ouvrage intitulé :

L'Oracle et le Temple
De la géomancie médiévale à
l'Église d'Ifa (Nigeria, Bénin)
(Genève, Labor et Fides, 2024)

Ce Prix, d'un montant de 10 000 euros,
sera remis le **vendredi 3 octobre à 18h**
dans la Grande salle des séances de l'Académie,
par **M^{me} Martine Bernheim Orsini**
et **M. Nicolas Grimal**

PROGRAMME :

Mots de bienvenue et présentation
du lauréat, par M. Nicolas Grimal,
Secrétaire perpétuel de l'Académie
des Inscriptions et Belles-Lettres

Remise du Prix

Réponse de M. Erwan Dianteill



ACADÉMIE DES
INSCRIPTIONS ET
BELLES-LETTRES

Contact : M. Hervé Danesi,
Secrétaire général de l'Académie
secretairegeneral@aibl.fr - Tél : 01 44 41 43 10



PRIX D'HISTOIRE DES RELIGIONS DE LA FONDATION « LES AMIS DE PIERRE-ANTOINE BERNHEIM »

Créée en 2011, la Fondation « Les amis de Pierre-Antoine Bernheim » entend perpétuer la mémoire du regretté Pierre-Antoine Bernheim. Vouée à la promotion de l'histoire des religions, elle a pour but de récompenser les travaux récents les plus remarquables accomplis en ce domaine, et plus généralement de favoriser la diffusion de la connaissance en la matière.

Due à la générosité d'Antoine et Francine Bernheim, et à laquelle plusieurs amis du regretté Pierre-Antoine Bernheim ont voulu contribuer, la Fondation agit en attribuant un prix annuel d'histoire des religions, le Prix Pierre-Antoine Bernheim, d'un montant de 10.000 €. En vertu des statuts de la Fondation, ce Prix « sera décerné à un ouvrage rédigé ou bien traduit en langue française, paru durant l'année

écoulée et se signalant par l'originalité de son approche ainsi que par l'étendue de ses champs d'investigation. Il conviendra, par ailleurs, que cet ouvrage de haute valeur puisse nourrir la réflexion sur la place de la religion dans les sociétés contemporaines ainsi que sur les enjeux qui en découlent ou bien qu'il éclaire d'un jour neuf la problématique des contacts entre les religions ».

La Fondation pourra également distribuer des aides à des publications, notamment en vue de leur traduction, tant dans le domaine de l'histoire des religions que dans les divers champs d'étude relevant des sciences humaines auxquels Pierre-Antoine Bernheim s'était consacré. Elle pourra aussi encourager toute action de nature scientifique propre à perpétuer sa mémoire.

Les membres du Conseil d'administration

Au titre de l'Académie

M. Nicolas Grimal, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Président du Conseil d'administration

M. André Vauchez, membre de l'Académie

M. Franciscus Verellen, Président de l'Académie

M. François Déroche, Vice-Président de l'Académie

Au titre de la fondatrice

M^{me} Martine Bernheim Orsini, Présidente d'honneur du Conseil d'administration

M. Michel Zink, de l'Académie française, Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

M. Hervé Aaron

M. Guy Stavridès

Lauréats du Prix Pierre-Antoine Bernheim

2013 - M. Israël Yuval, « *Deux peuples en ton sein* » Juifs et Chrétiens au Moyen Âge, Albin Michel, 2012.

2014 - M. Thomas Römer, *L'invention de Dieu*, Seuil, 2014.

2015 - MM. Sébastien Billioud et Joël Thoraval, *Le Sage et le peuple. Le renouveau confucéen en Chine*, CNRS éditions, 2014.

2016 - M^{me} Christiane Klapisch-Zuber, *Le voleur de Paradis. Le Bon Larron dans l'art et la société (XIV^e-XVI^e s.)*, Alma éditeur, 2015.

2017 - M. Matthieu Arnold, *Luther*, Fayard, 2017.

2018 - M. Guillaume Cuchet, *Comment notre monde a cessé d'être chrétien. Anatomie d'un effondrement*, Le Seuil, 2018.

2019 - M. Mohammad Ali Amir-Moezzi, *La preuve de Dieu. La mystique shi'ite à travers l'oeuvre de Kulaynî. IX^e-X^e siècle*, Éditions du Cerf, 2018.

2020 - M. Martin Nogueira Ramos, *La foi des ancêtres. Chrétiens cachés et catholiques dans la société villageoise japonaise XVII^e-XIX^e siècles*, CNRS Éditions, 2019.

2021 - M. Étienne Fouilloux, *Yves Congar (1904-1995)*, Salvator, 2020.

2022 - M. Olivier Grenouilleau, *Christianisme et esclavage*, Gallimard, 2022.

2023 - M^{me} Raphaëlle Ziadé, *L'art des chrétiens d'Orient. De l'Euphrate au Nil*, Citadelles et Mazenod, 2022.

2024 - M. Serge Gruzinski, *Quand les Indiens parlaient latin. Colonisation alphabétique et métissage dans l'Amérique du XVI^e siècle*, Fayard, 2023.



PIERRE-ANTOINE BERNHEIM

1952-2011

Historien des religions, éditeur et essayiste, Pierre-Antoine Bernheim (1952-2011) était un spécialiste du judaïsme, des débuts du christianisme ainsi que des études néo-testamentaires.

A cet exégète estimé, que la variété de ses curiosités avait également porté à

s'interroger sur les origines de l'écriture ou bien à dépeindre l'histoire des paradis, l'on doit des travaux sur Jacques, frères de Jésus, qui ont fait date et qui lui ont valu une vaste reconnaissance internationale. Fondateur de la maison d'édition Noësis, il a notamment édité *L'enfance du christianisme* d'Étienne Trocmé, *Le Zohar et Les origines de la mystique juive* de Maurice-Ruben Hayoun, *Les trois communismes de*

Marx de Francis Kaplan. Membre de la *Society of Biblical Literature*, Pierre-Antoine Bernheim se consacrait à l'étude des écrits pauliniens et à la préparation d'une vie de Saint Paul quand la mort l'a brusquement arraché à l'affection de sa famille et de ses amis, le 19 juillet 2011.

Bibliographie :

- *Paradis, Paradis*, avec Guy Stavridès, éd. Plon, 1991.
- *Cannibales !*, avec Guy Stavridès, éd. Plon, 1992.
- *Jacques, frère de Jésus*, éd. Noësis, 1996.
- *La vie des chiens célèbres*, éd. Noësis, 1997.
- *Lisa Telfizian, Frédéric Fabre et Pierre-Antoine Bernheim, Guide jubilé de l'an 2000*, éd. Agnès Viénot, 1999.
- *Le Passé révélé. Les découvertes archéologiques récentes qui bouleversent notre vision du passé*, avec Guy Stavridès, éd. Agnès Viénot, 2006.
- *Histoire des paradis*, avec Guy Stavridès, éd. Perrin, 2011.

Erwan Dianteill est un anthropologue français, professeur d'anthropologie culturelle à l'Université Paris Cité. Ancien élève de l'École Normale Supérieure Paris-Saclay, agrégé de sciences sociales, il a soutenu sa thèse de doctorat en sociologie à l'Université Paris-Nanterre sous la direction de Carmen Bernard. Deux fois membre de l'Institut universitaire de France, en 2012 puis en 2023, il a enseigné en 2016 et 2020 à l'Université Harvard (Divinity School), et il est Fellow du Hutchins Center for African and African American Research de Harvard en 2024.

Ses recherches portent sur les religions afro-américaines et africaines, les relations entre pouvoir politique et religieux, ainsi que sur les processus de créolisation et de syncrétisme, mais aussi d'ecclésiastification et de passage à l'écriture des religions pratiques et orales. Il a mené des enquêtes ethnographiques à La Havane, La Nouvelle-Orléans et Porto-Novo, formant une trilogie d'anthropologie religieuse afro-atlantique. Il est aussi l'auteur, avec Michaël Lowy, de trois ouvrages de présentation critique de l'œuvre méconnue de certains sociologues et anthropologues de la religion (incluant aussi l'analyse de certains romans et œuvres de fiction). Il conduit actuellement des recherches sur la géomancie en Europe et en Afrique, en particulier sur l'usage systématique de cette technique divinatoire dans la *Commedia* de Dante Alighieri (ouvrage à paraître en 2026).



Erwan Dianteill a fondé, en 2010, le Centre d'Anthropologie culturelle (CANTHEL) et co-dirige depuis 2011 la revue internationale *cArgo* qu'il a créée avec Francis Affergan. Il a également été président du Conseil intergouvernemental du programme MOST de l'UNESCO de 2019 à 2021. Il est conseiller pour les sciences sociales de la Commission française de l'UNESCO.

Bibliographie :

- *Le Savant et le Santero : Naissance de l'étude scientifique des religions afro-cubaines (1906-1954)*, 1995.

- *Des dieux et des signes : Initiation, écriture et divination dans les religions afro-cubaines*, 2000. (Édition espagnole revue et augmentée, 2019).

- *La Samaritaine noire : Les Églises spirituelles noires américaines de La Nouvelle-Orléans*, 2006.

- *Eshu, dieu d'Afrique et du Nouveau Monde* (coll. avec M. Chouchan), 2011.

- *Le Sacré fictif : Sociologies et religion, approches littéraires* (coll. avec M. Löwy), 2017.

- *L'Épiphanie de Porto-Novo : Textes, histoire et ethnologie*. Préface de Paulin J. Hountondji, 2018. Ouvrage bilingue français-gunbé, avec des traductions de J.-C. C. Dègnon Dossa.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE COURONNÉ

Dans ce livre, Erwan Dianteill mène un travail approfondi d'exploration des pratiques et croyances religieuses de l'Église africaine d'Ifa, fondée au Nigeria entre 1929 et 1934 par Adebajo Olorunfunmi Osiga, en quête d'authenticité religieuse africaine après s'être dans un premier temps converti au christianisme anglican dans sa jeunesse. Un lieutenant d'Osiga l'a aussitôt introduite à Porto-Novo, capitale du Bénin, où l'auteur a conduit l'enquête ethnographique préalable à la rédaction de son ouvrage. Il a profité pour cela d'un réveil des activités de cette Église au Bénin dans les années 1990. Combinant l'expérience de terrain et les ressources d'une collection remarquable de 470 ouvrages (dont huit d'Osiga) collectés au Nigeria dès 1937 et aujourd'hui conservés à Harvard, il met en évidence le syncrétisme à l'œuvre dans une Église dont les bases doctrinales, morales et rituelles sont largement empruntées à l'anglicanisme, tandis que confluent par ailleurs avec ces éléments des croyances proprement africaines héritées de l'époque précoloniale (notamment la relation avec les esprits), et une pratique forte de la divination par la géomancie. Le clergé de l'Église d'Ifa compte ainsi, outre des célébrants qui assurent le service dominical dans un temple, des devins porteurs d'oracles qu'ils délivrent lors de consultations privées, en se réclamant du dieu du Destin (Fa ou Ifa), pour guider les fidèles dans leur vie privée. Plus précisément, les mêmes individus cumulent le plus souvent les deux fonctions, mais en les exerçant de manière clairement distincte dans le temps et dans l'espace. D'où la dichotomie suggérée dans le titre entre « l'Oracle » et « le Temple ».

L'introduction dresse un bilan des recherches des anthropologues marquées par des courants divers depuis les années 1930. La donnée la plus originale de ce livre est la place que tient la pratique de la géomancie dans le Golfe du Bénin, dès le XVII^e siècle et sans doute bien plus tôt, sans que l'on puisse déterminer à coup sûr les chemins de sa diffusion, entre l'Afrique, l'Europe médiévale et le monde arabe. Le premier chapitre établit le constat des points communs de la géomancie pratiquée dans ces aires culturelles (recours technique à des formes mathématiques simples, et distribution des signes qui en

sont extraits dans des « maisons » comme pour l'astrologie) et souligne la différence majeure des pratiques africaines, inscrites dans un polythéisme sacrificiel. La dimension religieuse se lit dans les actions propitiatoires en tout genre (prières, offrandes, sacrifices d'animaux) en vue de se concilier les dieux ou les anciens. Le chapitre suivant inscrit dans la durée l'émergence de l'Église d'Ifa de l'époque coloniale à l'époque postcoloniale, après la phase des conversions au christianisme opérées par les anglicans au XIX^e siècle. Les pasteurs africains qui l'organisent revendiquent alors leur indépendance avec une inflexion nationaliste. Puis les chapitres 3 et 4 mettent en avant le rôle de l'écriture dans les années 1930. C'est alors que se constitue une théologie et une liturgie d'Ifa nourries par la traduction en langues locales du *Book of Common Prayer*, à quoi se mêlent dans les prières des énoncés typiquement africains – comme cette invocation à Dieu : « Odumare, roi rigoureux, gros baobab qui fait frémir la forêt » (prière du matin). Il en va de même du système d'impératifs moraux auquel est consacré le chapitre 4. Chaque commandement d'un Décalogue enrichi est illustré par des récits qui proviennent de la tradition précoloniale, mais qui sont reformulés à la manière d'*exempla* à des fins d'édification. Le chapitre 5, assorti d'un cahier photographique suggestif, se concentre sur la distribution ternaire des lieux de culte, formant système tout en étant clairement différenciés selon leur usage pour la consultation privée, l'initiation au Fa ou la célébration communautaire. Celle-ci, présentée à partir d'un exemple détaillé de cérémonie dominicale dans le 6^e et dernier chapitre, apparaît très normée.

Cependant, les textes des prières montrent que les croyances ne sont pas réduites à l'adoration d'un seul Dieu : le polythéisme est toujours présent dans l'Église d'Ifa.

Ce livre dense, construit avec soin, repose sur des bases solides et ouvre des perspectives remarquables sur le phénomène d'hybridation religieuse observé à partir du cas particulier de l'Église d'Ifa.

Nicole Bériou,
membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

À PROPOS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Fondée en 1663, sous le règne de Louis XIV et à l'initiative de Colbert, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres est l'une des cinq Académies de l'Institut de France. Elle est installée depuis 1805 dans le Palais de l'Institut, ancien Collège des Quatre Nations, dont la célèbre Coupole fait face au Louvre.

Sous le nom d'Académie des inscriptions et médailles (1683), elle était à l'origine chargée de trouver les devises latines et françaises destinées à être inscrites sur les édifices, les médailles et les monnaies du roi. Mais dès 1701 une réforme lui donna, avec son nom actuel, la mission qui est restée la sienne : l'avancement et la diffusion des connaissances dans les domaines de l'Antiquité classique, du Moyen Âge, prolongé désormais jusqu'à l'âge classique, et de l'ensemble des civilisations de l'Orient proche et lointain. Ses travaux portent donc sur l'histoire, l'archéologie et l'histoire de

l'art, la philologie et la linguistique, la littérature, l'histoire des idées ainsi que sur les disciplines connexes (épigraphie, numismatique, diplomatique, etc.).

Appelée statutairement à assurer un rôle de promotion et de valorisation de la recherche au moyen des nombreux prix qu'elle décerne, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres contribue tout particulièrement, par les communications et notes d'information présentées lors de ses séances hebdomadaires du vendredi, à la résonance nationale et internationale des études et des découvertes récentes en matière de science et d'érudition ; elle se distingue également par son inlassable activité d'édition qui en fait l'un des grands centres français de publication scientifique.

Pour en savoir plus : www.aibl.fr

COMMENT APPORTER SON CONCOURS À L'ACADÉMIE

Les ressources de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres proviennent pour la plus grande partie de dons et legs dont elle a bénéficié au cours des deux derniers siècles. La participation de l'État est très modeste. Il convient donc, pour que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres continue - et même intensifie - son œuvre et maintienne son rayonnement dans la vie culturelle et scientifique, tant française qu'internationale, que le nécessaire mécénat se poursuive.

Selon le souhait du donateur et dans le respect strict de ses volontés, le mécénat peut s'exercer par la création de fondations, de bourses, de prix, d'aides aux entreprises scientifiques et à leur publication ou sous toute autre forme. Assurées de perdurer en raison de la nature même de l'Académie, les aides sont par ailleurs soumises aux principes rigoureux d'une gestion publique s'interdisant tout amoindrissement du capital constitué.

Grâce aux prix qu'elle décerne et aux revenus de ses fondations, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres veille principalement au développement des publications dans les divers domaines relevant de sa compétence (histoire et étude des monuments et documents de l'Antiquité, du Moyen Âge, de la Renaissance et de l'Âge classique ; Orientalisme – depuis le Proche-Orient jusqu'au monde asiatique – ; sciences humaines appliquées aux langues et civilisations). Naturellement, le soin attentif et toujours exigeant qu'elle apporte à l'accomplissement de cette mission fondamentale ne serait rien, si elle ne manifestait, pour ainsi dire en amont, son intérêt constant à l'égard de la recherche en cours d'élaboration ; aussi l'Académie encourage-t-elle des travaux de divers ordres d'érudition et de savoirs (histoire, archéologie, philologie, linguistique, histoire de l'art) ; aussi aide-t-elle dans leur action sur le terrain les missions de fouilles archéologiques, dont on sait qu'elles nécessitent tant de bonnes volontés mais aussi des moyens financiers importants.

En faisant un don à l'Académie, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. En cas de versements excédentaires par rapport à ce plafond, l'excédent est reporté successivement sur les 5 années suivantes.

Si vous êtes redevable de l'ISF, la loi TEPA vous ouvre droit à une réduction d'ISF égale à 75% du montant de votre don et limitée à 50 000 € (45 000 € en cas d'utilisation simultanée de la réduction pour don et de la réduction pour investissement dans les PME). Cela vous permet de transformer une part non négligeable de votre ISF en un vrai geste de solidarité et de générosité. Seuls les dons en numéraire ou les dons en pleine propriété de titres cotés ouvrent droit à cette réduction d'ISF. De plus, en cas d'excédent, aucun report n'est possible sur l'ISF des années suivantes. Vous pouvez également réduire votre base taxable à l'ISF en effectuant au profit l'Académie une donation temporaire d'usufruit respectant certains critères précis. Dans ce cas, le bien dont l'usufruit est donné voit sa valeur en pleine propriété soustraite de votre base taxable à l'ISF.

En tant qu'entreprise, l'ensemble de vos versements au titre du mécénat vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés de 60% de leur montant pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. Pour les dons excédant ce plafond, l'excédent est reportable successivement sur les 5 exercices suivants dans les mêmes conditions, après prise en compte des versements de l'année.

Participer aux actions conduites par l'Académie, c'est contribuer au maintien et au développement de la recherche archéologique et historique française, c'est donner les moyens aux savants de poursuivre leur travail, c'est aussi favoriser les conditions mêmes qui permettent leurs découvertes, parfois si spectaculaires, c'est enfin contribuer à la valorisation d'un patrimoine tant français qu'étranger et contribuer au rayonnement culturel et scientifique de notre pays.

Pour en savoir plus : www.aibl.fr Rubrique : mécénat